



Destinataire : Aux employés de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord  
Expéditeur : Mario Cyr, directeur général  
Date : 26 mars 2020  
Objet : **Continuité scolaire**

---

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a annoncé que dès le 30 mars prochain, des activités pédagogiques optionnelles seront progressivement proposées aux parents à partir de plateformes en ligne et de la télévision publique, et ce, dans le but de continuer à stimuler l'apprentissage des élèves.

Également, il fera parvenir aux commissions scolaires, de manière hebdomadaire, à partir du 6 avril prochain, une trousse d'activités pédagogiques clé en main.

Pour faire suite à ces annonces, nous tenons à vous faire suivre les informations suivantes :

- L'implication des membres des équipes-école sera sollicitée pour soutenir les élèves et les parents. Ce soutien se fera par des communications **à distance afin de respecter les directives de notre gouvernement**. Les directions d'établissement communiqueront avec vous prochainement afin de vous donner des informations supplémentaires.
- Nous tenons à préciser également que la rémunération de l'ensemble du personnel régulier est maintenue. Celle des personnes salariées temporaires sera aussi maintenue en fonction des heures déjà connues et prévues à l'horaire jusqu'au 1<sup>er</sup> mai prochain.

En terminant, nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et de votre engagement dans l'organisation des services de chacune de vos écoles.